

tenue par Madame BUSIDAN, Juge des Référés

En présence de Monsieur ESTALL, Greffier

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2500344	RAPPORTEURE: Madame Hélène BUSIDAN
-----	--------------------	------------------------------------

Titre de l'affaire Référé suspension - Demande 1°) de prononcer la suspension de l'exécution de la décision du 09/07/2025 par laquelle la Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements (DGEE) a refusé de procéder au renouvellement de son contrat à durée déterminée ; 2°) d'enjoindre sous astreinte à la DGEE de réexaminer sa demande de renouvellement de CDD dans un délai de 2 jours à compter de la décision à intervenir ; 3°) d'enjoindre sous astreinte à la DGEE de lui proposer un nouveau CDD ou un CDI dans un délai de 2 jours à compter de la décision à intervenir.

Nom des parties

Demandeur A.. B..

Représentants des parties

Maître GUESSAN Sophie

Défendeur POLYNÉSIE FRANÇAISE

Le président

L'audience aura lieu à l'adresse suivante : Avenue Pouvana'a a Oopa

Arrêté le 23/07/2025

Le président du tribunal